

# ROLE ET RESPONSABILITES DU M.O. DANS LES PHASES D'UNE OPERATION DE CONSTRUCTION

Cette formation permet de définir le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage à chaque phase d'une opération de construction : établissement des contrats, application des procédures, organisation et suivi de chantier.

## Objectifs opérationnels

- Ordonner le déroulement et l'accomplissement des phases d'une opération de construction
- Construire le programme architectural, technique et fonctionnel de l'opération
- Appliquer les règles et procédures en vue d'obtenir les autorisations d'urbanisme
- Établir les contrats : maîtrise d'oeuvre et entreprises
- Gérer les interfaces entre les acteurs en phases conception et travaux

## Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage privés (promoteurs, tertiaire, industrie) et maîtres d'ouvrage publics (état et collectivités territoriales)
- Responsables d'opération
- Assistants à maîtrise d'ouvrage

## Durée

21.00 Heures

3 Jours

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Parcours pédagogique

### Notions et typologies de contrats

- Définition du contrat
- Supports contractuels dans les marchés publics et dans les marchés privés
- Enjeux contractuels en phase « études » et en phase « travaux » et missions complémentaires
- Obligations des parties faites par le Livre IV du Code de la commande publique (ex. Loi MOP)
- Obligations faites aux parties dans le cadre des opérations « privées »

### Relation contractuelle

- Devoirs de conseil, de direction et de surveillance du maître d'oeuvre
- Cadrer les droits et obligations des parties
- Autres intervenants à l'acte de construire Ordonnancement Pilotage Coordination (OPC), Coordonnateur Sécurité et Prévention de la Santé (CSPS), Coordonnateur Système de Sécurité Incendie (CSSI)

### Étapes de la relation contractuelle : de la faisabilité au projet

- Diagnostics
- Définition du besoin et de la programmation
- Définition et contenu du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Programmation générale à la programmation détaillée
- Gestion des modifications du programme architectural, technique et fonctionnel de l'ouvrage
- Réponse au besoin faite par le maître d'oeuvre
- Vérification de la conformité des études au programme et de sa compatibilité avec l'enveloppe financière
- Élaboration des études d'avant-projet
- Faisabilité en termes de planning
- Finalisation de la conception générale du projet
- Exécution, gestion et validation des étapes de conception

### Exécution du contrat de maîtrise d'oeuvre

- Objectifs contractuels : qualité et contenu des prestations, respect des délais, économie du marché
- Acte d'engagement et ses annexes (cas d'un marché public)

- Cahier des clauses administratives particulières et ses annexes (cas d'un marché public)
- Contrat de maîtrise d'oeuvre privé
- Conditions de la bonne exécution du contrat et des obligations faites au maître d'ouvrage dans les étapes de validation
- Assistance au maître d'ouvrage dans la passation des marchés de travaux

#### **Organisation et suivi de chantier**

- Période de préparation
- Organisation des intervenants
- Organisation du chantier
- Réunions de chantier
- Programme d'exécution des travaux
- Sécurité et protection de la santé des travailleurs
- Registre de chantier
- Études d'exécution
- VISA des études d'exécution
- Phase de réalisation et direction à l'exécution des marchés de travaux (gestion des travaux, délais, prix)
- Opérations liées à la réception et au transfert de garde de l'ouvrage
- Mise en œuvre des garanties de parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale après réception

#### **Autorisations d'urbanisme**

- Urbanisme individuel
- Champs d'application des permis et des déclarations
- Procédures d'instruction : démarches
- Règles applicables aux travaux sur constructions existantes

*Cette formation est également réalisable en présentiel.*

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### **METHODES PEDAGOGIQUES**

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations de cas concrets et de partages d'expériences.

### **RESSOURCES PEDAGOGIQUES**

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont téléchargeables par l'apprenant sur la plate-forme de classe virtuelle lors de la formation.

### **MOYENS TECHNIQUES**

La formation en classe virtuelle est réalisée en synchrone sur une plate-forme web et permet notamment la visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant, les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)

Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

### **Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :**

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

## ■ Qualification Intervenant(e)s

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### **EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES**

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

#### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**